

Glossaire terminologique de Grammaire Linguistique

actualisation	actualisé veut dire réalisé ; aussi: validé
anaphore	On a anaphore quand un " représentant " vient remplacer un mot, un syntagme, ou une proposition <i>When Peter is tired, he goes to bed</i> → <i>he</i> , pronom anaphorique, remplace <i>Peter</i>
antécédent	mot, élément qui est repris par un pronom. <i>The man that he arrested</i> : THAT a pour antécédent <i>the man</i>
apposition	être en apposition à un nom, c'est être posé à côté, généralement à sa droite: <i>The boy, tired of waiting, went away.</i> (<i>tired of waiting</i> est en apposition à <i>The boy</i>)
argument	un verbe intransitif est un verbe à un argument (sujet), transitif: deux arguments (sujet+COD), ditransitif trois (sujet+COI+COD).
article	nom que l'on donne aux trois déterminants les plus fréquents : A, THE et Ø
aspect	point de vue sur un procès ; comment l'énonciateur voit, envisage le déroulement du procès.
aspect inaccompli ou imperfectif ou progressif	(<i>be+ing</i>), procès vu de l'intérieur. Un point quelconque du déroulement, ni le début ni la fin, c'est un « instantané » (<i>snapshot</i>)
aspect accompli ou perfectif	(<i>have -en</i>) procès vu dans son "après" ; le procès, révolu, à une incidence.
aspect Ø, ou aspect aoristique	le point de vue de l'énonciateur n'intervient pas. « <i>I work / He works for Johnson & Johnson</i> » / « <i>The train leaves at 4</i> »
asserter	déclarer comme vrai (que ce soit dans un énoncé affirmatif ou négatif)
assertion	proposition que l'on pose comme vraie
atténuation	un <i>-ed</i> (ou un imparfait) : <i>I wanted to ask you something</i> : l'énonciateur 'fait semblant' de ne plus vouloir.
attribut	un adjectif est dit attribut d'un nom quand il est relié à celui-ci par le verbe être ou un verbe d'état: <i>Peter is nice</i> . <i>Nice</i> est attribut de <i>Peter</i> . Attention, la traduction anglaise est : <i>a predicative adjective</i>
bitransitif	verbe admettant deux compléments (un c. direct et un c. indirect) : <i>he gave her a present</i> et en anglais ayant donc deux constructions passives. on dit aussi ditransitif
cataphorique	type particulier de référence : la cataphore annonce le référent dans le contexte après : <i>after it caught the fish, the sea-gull flew away</i>
circonstant	très souvent un groupe prépositionnel (ex: dans la rue / pendant le film...) qui a une valeur adverbiale (adv de lieu / de temps, ici)
cliticisé	Forme cliticisée = contractée (<i>I'm, he's, I've, etc...</i>) → on dit aussi un « enclitique »
clivée	une proposition est dite clivée quand elle est décomposée en deux proposition à des fins de mise en relief d'un élément : "C'est <u>Pierre</u> qui a cassé le vase" A partir de la phrase : « <i>John wore a white suit at the dance last night</i> », on peut mettre en valeur plusieurs éléments : Sujet : <i>it was John who wore a white suit at the dance last night</i> Obj direct : <i>it was a white suit that John wore at the dance last night</i> Adv tps: <i>it was last night that John wore a white suit at the dance</i> Adv lieu: <i>it was at the dance that John wore a white suit last night</i> La mise en relief du verbe est impossible: <i>*it's wore that John a white suit</i>

contrefactuel	Qui contredit le fait. « <i>They were sounds that might be from another planet</i> » on aurait eu le droit de le dire si on n'avait pas eu une hypothèse contrefactuelle (on sait que ce n'est pas vrai). « <i>If I were rich, I'd buy a Mercedes car</i> » (<i>but I'm not rich</i> – contrefactuel)
comparatif	degré de comparaison, généralement exprimé au niveau de l'adjectif; deux ensembles sont comparés, le comparatif peut être d'égalité, d'inégalité, de supériorité ou d'infériorité. <i>John is nicer than Paul</i> : l'adjectif porte la marque du comparatif de supériorité
congruence	le fait de convenir, d'aller bien ensemble ; rapport de compatibilité ; les modaux soulignent la congruence entre le sujet S et le prédicat P selon la modalité dont ils sont porteurs (épistémique ou radicale)
conjonction	relateur ; la conjonction de coordination (<i>and, or,...</i>) relie deux unités de même fonction syntaxique (parataxe); la conjonction de subordination (<i>that, because,...</i>) relie la subordonnée à la principale (hypotaxe)
conjonctive	= subordonnée de conjonction; ex: <i>I think that she will come</i>
constituant	Une manière d'analyser une phrase est de la découper en " constituants " de plus en plus petits : décomposer une phrase en Groupe Nominal et Groupe verbal, décomposer un Groupe Nominal en Déterminant + Nom
copule ou verbe copule:	c'est ainsi que l'on appelle des verbes comme <i>be, become, seem</i> qui permettent de relier par exemple un sujet et un adjectif dans une relation d'identité: <i>John is nice</i>
défectif	La série des formes du lexème n'est pas complète. Les modaux sont des verbes qui n'ont pas de flexion, ne peuvent pas être précédés de « <i>to</i> », n'ont pas les formes du participe présent (<i>ing</i>) ni du participe passé
déictique	c'est les liens que l'énonciateur tisse entre son énoncé et la situation d'énonciation : <i>I, here, there, now, yesterday, etc.</i>
dénombrable	Un nom fonctionne comme dénombrable s'il peut être précédé de l'article <i>A(n)</i> , s'il peut, comme son nom l'indique, être compté et donc se mettre au pluriel : <i>one book, two books</i> (synonyme : comptable, discontinu) Mais tous les mots au pluriel ne sont pas nécessairement dénombrables. Ex : « <i>clothes</i> » <i>There were many clothes scattered on the floor</i> (OK) ▪ <i>There were seven clothes scattered on the floor</i> (NON, mais <i>seven pieces / items</i> ▪ <i>/ garments of clothing</i>): utilisation obligatoire d'un dénombreur
dénombrer	permet de dénombrer des noms à fonctionnement habituellement indécomposable: <i>a piece of bread, an item of news, ...</i>
déontique	déontique : qui concerne les devoirs ; avec un modal déontique, il y a pression sur le sujet grammatical
désinence	en gros, désigne la terminaison possible d'un nom, adjectif, verbe. Désinence du pluriel, désinence du passé, <i>-ing</i>
déterminant déterminer	déterminer un nom, c'est délimiter : employer THE devant un nom restreindra davantage que si on utilise A. Les plus courants sont Ø, A et THE, mais les quantifieurs, les possessifs, les démonstratifs ont souvent un tel emploi. <i>Put down that knife !</i>
discours indirect	l'énoncé n'est pas pris en charge par celui qui le produit, mais par celui qui le rapporte.
duratif	Le procès s'étale dans le temps
ellipse	omission d'un élément d'un énoncé; cet élément est généralement récupérable : <i>Peter's car is nicer than John's</i> . Il y a ellipse du 2ème <i>car</i> récupérable avant.

énonciateur	celui qui produit l'énoncé (à l'intention d'un coénonciateur)
end-focus	principe selon lequel les éléments <u>nouveaux</u> , sur lesquels on veut attirer l'attention auront tendance à être placés en fin de phrase.
end-weight	principe selon lequel les éléments <u>lourds</u> de la phrase auront tendance à être placés en fin de phrase; l'extraposition est une application de ce principe
épithète	un adjectif est dit épithète s'il est adjoind directement au nom <i>A nice boy</i> il n'est pas relié au nom par un verbe (être). En anglais, l'épithète est placé avant le nom qu'il qualifie. Attention: en anglais, se dit <i>attributive adjective</i>
équippossible	qui peut se produire ou non ; qui est possible ou non.
événement ou processus	procès exprimant un changement d'état
extraction	ce terme décrit un type particulier de détermination nominale. <i>I saw <u>a</u> dog in the street</i> . Il existe une catégorie (on dit plutôt classe), les chiens, regroupant des éléments ayant des caractéristiques communes. Celui que j'ai vu appartient à cette classe, est un élément de cette classe.
extralinguistique	la vie, la vraie, celle que la langue essaie de représenter
extraposition	phénomène par lequel un sujet de nature propositionnel (phrastique) est rejeté de l'autre côté du verbe. <i>It is important to do that</i> . " <i>To do that</i> " est extraposé par rapport à la structure de base <i>To do that is important</i>
fléchage	est une opération de détermination particulière. C'est une opération de reprise qui s'appuie sur un premier repérage (textuel, situationnel ou culturel). En anglais, les déterminants permettant de flécher sont <i>the, this, that</i> , les pronoms possessifs; <i>my, hers, ...</i> , les génitifs déterminatifs: <i>Peter's</i> Selon Bouscaren Chuquet: Cette opération est toujours seconde. Elle présuppose une première opération (prélèvement explicite d'un individu avec A, par exemple) <i>I can see <u>a</u> tree. The tree is green.</i> La justification du fléchage peut être contextuelle (anaphorique=qui reprend) ex ci-dessus. L'anaphore peut être moins stricte: <i>Bill went to London. The journey was tiring.</i> Parfois la justification du fléchage vient après : relatives etc... Justification situationnelle(=fléchage déictique). Elle varie en largeur : <i>Where is the dog?</i> (partage réduit à quelques coénonciateurs). <i>Here comes the sun.</i> (partage étendu à tous les coénonciateurs) Attention parfois THE n'exprime pas un fléchage: <i>The French eat a lot of garlic.</i> Ici on a une opération abstraite qui désigne la notion munie de toutes les propriétés qui définissent la classe concernée.
flexion	Procédé morphologique : changement de la forme-de-mot (word-form) d'un même lexème. <i>Work ? works / worked</i> ; jouer → jouai, joua, jouait, ... Ne pas confondre flexion (désinence) et catégorie grammaticale. Une flexion signale / manifeste une catégorie : on parle de formes fléchies. Le suffixe flexionnel <i>-ed</i> , ou la mutation vocalique <i>shake ? shook</i> signalent la catégorie [prétérit]
forme désactualisée	forme en ED : on s'éloigne de l'actuel : on va dans le passé ou dans l'irréel

<p>générique généricité</p>	<p>problème sémantique : degré de détermination permettant de renvoyer à la totalité des occurrences d'une notion. THE, Ø ont un emploi générique dans: <i>Tigers are dangerous animals / The tiger is a dangerous animal.</i> - THE – Ø N-pluriel référence à un groupe :-: <i>The Germans, the Jews</i> (il s'agit d'un groupe, à distinguer d'une classe ; valeur thématique, donnée d'emblée, on sait de quel groupe on parle) ; <i>The French, the English, the poor</i> (adjectifs nominalisés ; « <i>the poor</i> » renvoie à une multiplicité, groupe d'animés) ; <i>the deceased, the undersigned</i> : référence à l'unique (valeur spécifique) - Ø N-sing (« massif ») : <i>man's quest for freedom</i> - le cas des paires, avec renvoi à un groupe : « <i>master and man</i> », « <i>there is no class division between employer and employed</i> » (rapport agent / patient) ; voir aussi expressions figées : <i>pen to paper, man to man, part and parcel</i> - référence à un type ou un sous-type, à une sous-espèce, à un spécimen de l'espèce : <i>A (The World Wildlife Organization decided to protect a (certain) large cat, namely the Siberian tiger)</i> Attention : on ne pourrait pas dire <i>*a lion will become extinct soon</i> (il faut THE ou Ø N-pluriel), donc attention à ne pas trop hâtivement attribuer à «<i>a</i>» une référence une espèce ou à une classe (une valeur générique). Se rappeler qu'avec A, il y a tjrs extraction, on isole un élément d'une classe, éventuellement pour former un type : <i>It was a scapegoat, but it looked like a man</i> (ressemblance au type, il en avait les caractéristiques, mais c'était un élément de ce type) <i>a madrigal is polyphonic</i> : OK, car propriété essentielle ▪ <i>a madrigal is popular</i> : non, car propriété accidentelle, donc pb d'acceptabilité - The +nom dénombrable singulier : permet de créer un type, ou une catégorie (socio-professionnelle, par ex.) : <i>The company manager is the perfect example of...</i> Parfois c'est la complémentation nominale ou la relative déterminative / restrictive qui permet de créer des (sous-)types : - <i>The average American car owner...</i> (c'est "average" qui permet de créer un type); <i>The proprietor of a model car factory ...</i> ("The proprietor" tout court ne marcherait pas)</p>
<p>génitif</p>	<p>il permet de repérer un nom par rapport à un autre : <i>the boy's bike</i> (repère +s + repéré). On en distingue surtout deux types: le génitif déterminatif et le génitif générique. Se note N1'S N2 (et s'oppose donc à N2 of N1). N2 est le « nom tête » (<i>head of noun phrase</i>), par ex. « <i>car</i> » dans « <i>John's car</i> », il est le plus important sur le plan sémantique. <u>Génitif déterminatif</u> : « <i>Jack's book</i> » opération de fléchage (ce n'est pas simplement « <i>a book</i> » mais « <i>Jack's book</i> »). 2nd degré de détermination. N1 (<i>Jack</i>) détermine N2 (<i>book</i>). Si on rajoute un adjectif, on le met devant N2 : <i>Jack's blue book</i>. N1 au génitif joue le même rôle qu'un adj ou un nom composé. Comme sous-catégories de génitifs déterminatifs on note les génitifs de mesure (<i>an hour's rest, a month's pay, a mile's walk</i>), de datation (<i>yesterday's paper</i>) , et locatifs (<i>At the butcher's</i> [ellipse de « <i>shop</i> »], <i>at Harrods</i> [avec soudure du «'s »]) <u>Génitif générique</u> (ou classifiant) : « <i>a captain's uniform</i> » constitue sémantiquement un tout : l'uniforme de tout capitaine. Valeur adjectivale de N1 (<i>captain</i>). Si on rajoute un adjectif, on le place avant N1 : <i>a green captain's uniform</i> Attention à l'ambiguïté sémantique : <i>her goat's milk</i> = <i>her goat's/milk</i> (déterminatif)? <i>her / goat's milk?</i> (générique)</p>
<p>gérondif</p>	<p>en anglais, nominalisation avec -ing d'une forme verbale: <i>he is used to sleeping late</i>; a un sens différent en grammaire française</p>

Hyperonyme et hyponyme	L'hyperonyme représente une classe, et l'hyponyme représente un élément de cette classe. Ex « <i>furniture</i> » est un hyperonyme (ensemble) et « <i>chair</i> » est un « hyponyme » (élément de l'ensemble).
hypothétique	qui n'existe qu'à l'état d'hypothèse, qui dépend d'une condition
imperfectif	Voir aspect inaccompli
indénombrable	Un nom fonctionnant comme indénombrable ne peut être précédé de l'article A(n), ne peut être mis au pluriel. Sont généralement indénombrables les noms se référant à des substances, matières, des états, à des abstractions : <i>He bought some cheese.</i> (synonyme : non comptable, non-discret, continu)
infinitif	Parler d'infinitif "sans <i>to</i> " est inexact. L'infinitif est fondamentalement sans <i>to</i> .
invariable	Un lexème/ mot peut être invariable pour 3 raisons : - Syncrétisme: <i>this sheep is / these sheep are</i> - neutralisation : <i>these clothes are</i> (neutralisation de l'opposition sg / pl au profit du pluriel) - classe lexicale de lexèmes invariables, par ex. les prépositions : <i>after</i> , etc...
instancier	remplir: la case sujet est instanciée par IT dans <i>it is important for you to know that</i> .
irréel	décrochage vers l'hypothétique, le fictif.
itératif	qui est répété plusieurs fois, qui exprime la répétition
lexème	Mot, unité morphologique
marqueur	Trace d'une opération (voir ce mot) <i>Give me the book !</i> THE est un marqueur de fléchage, il indique une opération bien particulière et signale qu'il s'agit d'un livre bien particulier, connu de l'énonciateur et du co-énonciateur.
modalité (aux. de)	L'intervention de l'énonciateur dans son énoncé, jugement, l'expression du possible et du nécessaire (définition restreinte). → voir « modalité épistémique et « modalité radicale »
modalité de l'assertion	l' énonciateur pose l'évènement comme vrai ou faux: <i>he is sleeping</i>
modalité appréciative	exprime la subjectivité de l'énonciateur: ce qui est normal, pas normal: <i>it is strange that...</i> , <i>It is natural that ...</i> <i>It is a shame that...</i>
modalité épistémique	Avec un modal épistémique, l'énonciateur se prononce sur les chances de validation d'une relation prédicative (les chances de réalisation de l'évènement)
modalité radicale	l'énonciateur se prononce sur la relation S/P : possible, obligatoire, etc
morphème	la plus petite unité de forme; <i>walking</i> compte deux morphèmes: <i>walk</i> et <i>-ing</i>
morphologie	composition d'un mot complexe.morphologie de l'adjectif <i>fast-moving</i> : mot composé, formé d'un adverbe (<i>fast</i>) + verbe <i>move</i> + désinence <i>-ing</i>
Ø	On dit que dans <i>He went to school</i> , le déterminant Ø permet de renvoyer à la notion école, à l'idée d'école, le concept, ce que le dictionnaire nous en dit, ce que je mets derrière ce terme (découvrir des tas de choses nouvelles, apprendre, etc.). On se situe là à un niveau très abstrait.
parcours	opération qui consiste à passer en revue des éléments, un ensemble ou une classe : <i>Is there anybody here who speaks Chinese?</i> Dans ce cas, l'énonciateur passe en revue les personnes présentes à la recherche de quelqu'un pouvant valider < <i>speaks Chinese</i> >
performatif	se dit d'un énoncé qui se confond avec l'acte. Pour féliciter, il faut prononcer les paroles « je vous félicite » <i>I congratulate you</i> , et l'acte est ainsi accompli.
prédicat	ce qui est dit du sujet ; correspond au verbe et à ses compléments
préposition	outil introduisant un complément (nominal) : <i>at, in, for...</i> (+ GN)

présupposer	construire sur une supposition préalable ; j'enlève ma veste présuppose que je porte une veste
procès	idée exprimée par le verbe (état ou processus)
processus	procès exprimant un changement d'état
proforme	une proforme peut reprendre un verbe ou même un prédicat : <i>I didn't go to the party but John did</i> (« <i>did</i> » est une proforme, auxiliaire de reprise du prédicat « <i>go to the party</i> »)
pronom (étymologie : pour un nom)	Désigne tout mot remplaçant un nom (ou plutôt un syntagme nominal : ensemble Déterminant + Adj + Nom, par exemple) <i>When Peter is tired, he goes to bed.</i>
propositions relatives	Comparer : « <i>His sister who speaks Chinese is an engineer</i> » relative restrictive ou déterminative (he has several sisters) « <i>His sister, who speaks Chinese, is an engineer</i> » relative appositive
référent	ce à quoi renvoie un signe linguistique, un mot, dans la réalité (extra-linguistique)
relation prédicative	résultat de la mise en relation d'un sujet : <i>Peter</i> et d'un prédicat : <i>go to school</i> . relation S/P obtenue: <i>Peter / go to school</i> . Relation qui reste à valider ; <i>Peter goes to school</i>
relation intersubjective	relation entre énonciateur et co-énonciateur; important par exemple pour faire ressortir une modalité déontique
résultatif	Le procès est considéré dans ses répercussions
rhème	ce que dit l'énoncé à propos du thème (donc l'information nouvelle)
sémantisme	le sens
spécifique	s'oppose à générique; le nom est repéré par rapport à une situation particulière: <i>there's a tiger in the street.</i>
sphère de l'énonciateur	ce qui est défini à l'aide de ses coordonnées énonciatives élémentaires: je -ici - maintenant
subordination	enchâssement d'une proposition à l'intérieur d'une autre. L'enchâssante est dite principale, l'enchâssée est appelée la subordonnée
superlatif	degré de comparaison, généralement exprimé au niveau de l'adjectif; un certain nombre d'ensembles sont comparés (plus de deux). L'un l'emporte sur tous les autres <i>John is the nicest boy in the class</i> l'adjectif porte la marque du superlatif.
supplétion	Va au-delà de la flexion. Par exemple, « <i>went</i> » indique une supplétion, car « <i>went</i> » supplée « <i>go + -ed</i> »
syntagme	la plupart des linguistes l'utilisent comme synonyme de groupe: un syntagme/groupe nominal, un syntagme/groupe verbal
Temps (tense)	Il n' a que 2 temps grammaticaux en anglais : présent et passé (prétérit). <i>Would</i> est le prétérit de <i>will</i> , <i>might</i> de <i>may</i> , <i>could</i> de <i>can</i> , <i>should</i> de <i>shall</i> . Il n'y a pas forcément concordance entre temps grammatical (<i>tense</i>) et temps de l'événement (<i>time</i>)
thème	ce dont l'énoncé parle (souvent quelque chose de déjà connu, déjà là); s'oppose à rhème
transitif	verbe immédiatement suivi de son complément (« <i>give someone</i> ») ; si une préposition est nécessaire, le verbe est transitif indirect (« <i>explain to someone</i> »)
valeur centrale	on dit aussi invariant; valeur unique d'un marqueur, susceptible de modification dans des contextes différents (on parle d'effets de sens)

valider	déclarer, confirmer qu'une relation prédicative est nouée (réalisée)
visée	opération qui consiste à envisager l'occurrence d'un procès , le passage du validable au validé.